

L'ÎLOT  
MÔMES

# inforam

N°9  
Avril - Juin 2008

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## Édit

Comme vous le savez le RAM du Piémont Oloronais est inscrit dans un réseau partenarial.

Ainsi, afin de vous faire découvrir les actions développées dans les autres Relais Assistantes Maternelles du département, nous vous proposons ce trimestre d'aller à la rencontre du Relais de Pau sous la forme de questions-réponses.

Nous vous présentons aussi un dossier sur le thème de l'acquisition de la propreté. Avec l'arrivée des beaux jours, nous souhaitons organiser des sorties avec les enfants. Vos idées sont les bienvenues!

À très bientôt!

brigitte larrensou  
claire lèveque



- ★ Animations
- ★ Législation
- ★ Prêt pour le pot ?
- ★ Infos diverses
- ★ Ram de Pau
- ★ Images...



# LES ANIMATIONS DU TRIMESTRE

calendrier

© mars

## L'ÎLOT MÔMES

LUNDI 31	9h30 - 11h30	Des histoires pour les tout petits
----------	--------------	------------------------------------

© avril

## L'ÎLOT MÔMES

MARDI 01	9h30 - 11h30	Des histoires pour les tout petits
JEUDI 03	9h30 - 11h30	Des histoires pour les tout petits Participation de Ch. Viganu-Tuquet de la Médiathèque Intercommunale (à partir de 10 heures)
VENDREDI 04	9h30 - 11h30	Des histoires pour les tout petits
LUNDI 07	9h30 - 11h30	Les marionnettes (fabrication, comptines etc...)
MARDI 08	9h30 - 11h30	Les marionnettes (fabrication, comptines etc...)
JEUDI 10	9h30 - 11h30	Les marionnettes (fabrication, comptines etc...)
VENDREDI 11	9h30 - 11h30	Les marionnettes (fabrication, comptines etc...)
LUNDI 14	9h30 - 11h30	Atelier peinture
MARDI 15	9h30 - 11h30	<b>ANNULÉ</b>
JEUDI 17	9h30 - 11h30	Atelier peinture
VENDREDI 18	9h30 - 11h30	Atelier peinture

## SALLE COMMUNALE D'ESCOU

MARDI 01	9h30 - 11h30	Les marionnettes (fabrication, comptines etc...)
MARDI 15	9h30 - 11h30	Psychomotricité

## CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME

MARDI 08	9h30 - 11h30	Jeux de balles et ballons
----------	--------------	---------------------------

## LASSEUBE

JEUDI 17	9h30 - 11h30	Atelier peinture
----------	--------------	------------------

© mai

## L'ÎLOT MÔMES

LUNDI 05	9h30 - 11h30	Atelier jardinage
MARDI 06	9h30 - 11h30	Atelier jardinage
VENDREDI 09	9h30 - 11h30	<b>ANNULÉ</b>
LUNDI 12	9h30 - 11h30	Les petits chefs sont de retour...
MARDI 13	9h30 - 11h30	Les petits chefs sont de retour...
JEUDI 15	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'École des Champs
VENDREDI 16	9h30 - 11h30	Les petits chefs sont de retour...
LUNDI 19	9h30 - 11h30	Bricolage (fête des mères et des pères)
MARDI 20	9h30 - 11h30	Bricolage (fête des mères et des pères)
JEUDI 22	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'École des Champs
VENDREDI 23	9h30 - 11h30	Bricolage (fête des mères et des pères)

LUNDI 26	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation (à partir de matériaux de récupération)
MARDI 27	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation (à partir de matériaux de récupération)
JEUDI 29	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'École des Champs
VENDREDI 30	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation (à partir de matériaux de récupération)
<b>SALLE COMMUNALE D'ESCOU</b>		
MARDI 13	9h30 - 11h30	Bricolage (fête des mères et des pères)
MARDI 27	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer
<b>CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME</b>		
MARDI 06	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
MARDI 20	9h30 - 11h30	Place aux jeux d'imitation : déguisements, cuisine...
<b>LASSEUBE</b>		
LUNDI 19	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer



<b>L'ÎLOT MÔMES</b>		
LUNDI 02	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer
MARDI 03	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer
JEUDI 05	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer
VENDREDI 06	9h30 - 11h30	Jouets à fabriquer
LUNDI 09	9h30 - 11h30	Atelier psychomotricité avec la participation de MC Rastoul
MARDI 10	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
JEUDI 12	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
VENDREDI 13	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
LUNDI 16	9h30 - 11h30	Atelier psychomotricité avec la participation de MC Rastoul
MARDI 17	9h30 - 11h30	Jeux de lumière
JEUDI 19	9h30 - 11h30	Jeux de lumière
VENDREDI 20	9h30 - 11h30	Jeux de lumière
LUNDI 23	9h30 - 11h30	L'empreinte, la trace
MARDI 24	9h30 - 11h30	L'empreinte, la trace
JEUDI 26	9h30 - 11h30	L'empreinte, la trace
VENDREDI 27	9h30 - 11h30	L'empreinte, la trace
<b>SALLE COMMUNALE D'ESCOU</b>		
MARDI 10	9h30 - 11h30	Petite promenade...
MARDI 24	9h30 - 11h30	Atelier cuisine
<b>CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME</b>		
MARDI 03	9h30 - 11h30	Atelier peinture
MARDI 17	9h30 - 11h30	Psychomotricité

*Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié en fonction de vos demandes et de vos attentes.*

### ÉVEIL MUSICAL

Deux groupes seront constitués chaque matinée l'un à 9h30 et l'autre à 10h30. Ces séances seront animées par Véronique Nadeau de L'École des Champs. Cette animation concerne les personnes inscrites le jeudi.

### ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ

Nous privilégierons les assistantes maternelles inscrites le lundi, mais si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à nous le faire savoir et ce avant le 16 mai.

Deux groupes seront constitués sur chaque matinée, un à 9h30 et l'autre à 10h30. Marie-Christine Rastoul, psychomotricienne, sera présente sur ces temps.

Animations sur inscription

## Les rendez-vous à ne pas manquer

- ★ **JEUDI 3 AVRIL À 20H30, L'ÎLOT MÔMES, SALLE D'ANIMATION DU RAM**  
Soirée sur le thème des maladies infantiles proposée et animée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.  
Cette soirée est à destination des professionnels et de parents.
- ★ **MARDI 15 AVRIL ET MARDI 24 JUIN À 20H30, L'ÎLOT MÔMES, SALLE D'ANIMATION DU RAM**  
Soirée échanges, point d'actualité législative
- ★ **MARDI 20 MAI À 20H30, L'ÎLOT MÔMES, SALLE D'ANIMATION DU RAM**  
Soirée échanges autour du quotidien de l'enfant accueilli chez l'assistante maternelle par Sandrine Nabères, psychologue spécialisée dans le domaine de l'enfance.
- ★ **SOIRÉE INFORMATION: LA DÉCLARATION D'IMPÔT DE L'ASSISTANTE MATERNELLE**  
Sera programmée en avril ou mai.

## spectacle vivant

### PETITE SŒUR (DANSE)

Compagnie Manège en chantier  
Mercredi 21 mai 2008 à 15 heures 30  
La Chapelle - Oloron Sainte-Marie



“Petite Sœur” est une ballade chorégraphique et musicale empreinte de poésie. Elle témoigne du langage, du mode de vie, des rites, de l'imaginaire des Indiens d'Amérique du Nord, à travers le parcours de deux personnages : Tintoi et Petite Sœur.

Ils jouent, dansent et chantent leur vénération aux symboles de l'existence (soleil, terre...). Ce spectacle transporte le jeune spectateur au plus près de la douce influence de la nature et de ses éléments.

Inscrivez-vous vite au secrétariat du RAM (nombre de place limité) avant le 12 mai 2008 !

## AU SUJET DU CONTRAT DE TRAVAIL...

Date d'effet du contrat : le contrat démarre dès la période d'adaptation, celle-ci faisant partie de la période d'essai. La période d'adaptation ne peut excéder un mois (article 5 de la convention collective).

Le contrat de travail ne doit être signé que le 1<sup>er</sup> jour d'accueil. La relation de travail et les obligations de chacune des parties (employeur et salarié) inscrites dans le contrat débutent le 1<sup>er</sup> jour d'accueil. Le contrat ne doit pas être signé lors de la négociation (source : Ministère du travail septembre 07).

## AU SUJET DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES... LOI TEPA (SUITE DE L'ARTICLE PARU DANS INFORAM 8)

Les informations contradictoires émanant de l'URSSAF, de PAJEMPLOI et des syndicats d'assistantes maternelles nous ont laissé un moment dans le flou.

Lorsque les parents bénéficient du Complément de Libre Choix du Mode de Garde de la PAJE, **seule l'exonération fiscale s'applique sur les heures complémentaires et supplémentaires**, dans la mesure où les cotisations salariales et patronales sur ces heures sont déjà prises en charge par la CAF (selon une circulaire du ministre qui est actuellement contestée par les syndicats).

Conformément aux directives du centre PAJEMPLOI et de l'URSSAF, les assistantes maternelles ne bénéficient pas de la réduction de charges sociales prévue par la loi lorsque les parents bénéficient de PAJEMPLOI.

Le centre PAJEMPLOI tient compte de la défiscalisation des heures complémentaires et supplémentaires dans le décompte des sommes imposables qu'il établit en fin d'année.

Il faut pour cela que vos employeurs fassent apparaître les heures complémentaires et supplémentaires dans la case heures majorées ou supplémentaires de leur volet PAJE (pour ceux qui effectuent leur déclaration par courrier).

Pour les parents qui effectuent leur déclaration PAJE par Internet, une case est prévue pour déclarer les heures complémentaires et une autre pour les heures supplémentaires.

Pour élaborer un bulletin de salaire, les parents qui vous emploient peuvent utiliser l'outil proposé sur le site [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr). Il tient compte de cette défiscalisation.



# EST-IL PRÊT POUR LE POT ?

dossier

L'apprentissage de la propreté est une étape importante, obligatoire et naturelle du développement et de l'éveil des petits. Ce passage à l'état de « grand » capable de contrôler ses selles et ses urines est parfois une source de stress et d'anxiété pour les adultes comme pour l'enfant.

## L'ENFANT EST-IL PRÊT ?

Avant 1 an, lorsque la vessie est pleine, elle se vide par un réflexe inconscient, indépendant de la volonté de l'enfant.

Ce n'est qu'au cours de la deuxième année (et le plus souvent entre 18 et 24 mois) que l'enfant acquiert une maturité neuromusculaire suffisante pour contrôler ses sphincters. Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'apprentissage de la propreté pourra être envisagé.

C'est pourquoi il est important de connaître et de savoir reconnaître les signes de maturité psychomotrice comme autant d'indices qui font dire que l'enfant est "prêt".

Chaque enfant ne sera pas concerné par tous les indicateurs qui vont suivre.

Voici les principaux :

- Il exprime (par un comportement, un mot, une expression...) son désir de contrôler ses envies, de déféquer ou d'uriner.
- Il se montre intéressé par les toilettes ou le pot.
- Il est mal à l'aise quand sa couche est sale.
- Il ne mouille pas toujours sa couche pendant la sieste.
- Il veut faire les choses par lui-même, il fait preuve d'une certaine indépendance en disant NON.
- Il est capable d'imiter le comportement de ses parents ou des autres membres de sa famille, il veut faire comme les grands.
- Il est capable de communiquer avec des mots ou des gestes simples.
- Il marche de façon assurée, il est capable de s'asseoir, de quitter le pot.

Malgré tout, l'enfant seul, décidera du moment venu. L'accompagner dans cet apprentissage, c'est avant tout lui apprendre à faire seul, pour cela il faut respecter son rythme, prendre le temps, stimuler sans devancer son développement.

## TRUCS ET ASTUCES :

- Donner le goût de la propreté à l'enfant dès son plus jeune âge (changes fréquents, habitudes des couches propres et sèches).
- Mettre à l'enfant des vêtements faciles à enlever et à remettre.
- Choisir un pot stable, adapté à sa corpulence et léger de préférence.
- Un peu de pudeur... beaucoup de bon sens. Placer le pot à un endroit facilement accessible... évitez peut-être le milieu du salon !
- Laisser l'enfant se familiariser avec le pot, le toucher, l'observer, s'asseoir dessus tout habillé.
- Proposer à l'enfant d'aller sur le pot sans l'y obliger et de le quitter quand il le souhaite. Lorsqu'il est installé, évitez d'intervenir, s'il vous voit attendre, il sera contracté et n'en fera rien de plus, il prendra conscience d'un certain pouvoir ; celui de vous faire plaisir ou non.
- N'en faite quand même pas trop. Pensez à le féliciter mais pas de joie excessive. Aller sur le pot, c'est grandir mais on a encore jamais délivré de diplôme ni de médaille pour cela. À l'inverse en cas d'échec, évitez de le gronder et dédramatisez.
- Vous pouvez proposer à l'enfant de vider son pot dans les toilettes en lui laissant tirer la chasse d'eau.

## SOYONS VIGILANTS :

- Si le premier essai d'apprentissage de la propreté ne fonctionne pas, l'enfant n'est peut être pas prêt. N'hésitez pas à reporter ce moment. Même quand tout se passe pour le mieux, les accidents sont inévitables. Cela fait partie de tout apprentissage. A 2 ans, il est difficile d'avoir le contrôle total de sa vessie et d'avoir la maturité nécessaire pour demander le pot au beau milieu d'une activité
- Certains évènements peuvent venir perturber l'environnement affectif de l'enfant et retarder l'apprentissage de la propreté voire la faire régresser (divorce, décès, naissance, scolarisation...)
- Pour parfaire cette acquisition, l'enfant peut avoir recours à une phase de régression vers un stade inférieur rassurant pour lui. Encouragez-le en faisant preuve de patience, d'indulgence et de constance.

## EN CONCLUSION...

Il est toujours bon de rappeler que dans cette affaire, comme dans toute question d'éducation, il n'y a pas de règles strictes et immuables, puisque chaque enfant est unique et différent.

En cela, il est essentiel, accompagné d'adultes bienveillants et informés, qu'il avance à son propre rythme... autonome et indépendant.

## A NOTER !!!

Pour approfondir ce sujet, nous mettons à votre disposition au relais assistantes maternelles un dossier complémentaire regroupant une série d'articles sur ce thème.

bibi©

"La propreté" Emmanuel Rigon - Éditions Bayard

"Les pipis font de la résistance" Docteurs Stéphane Clerget et Carine Mayo - Éditions Albin Michel

"Les petites vies d'Apolline le pot"

Didier Dufresne et Armelle Madoré - Éditions Mango Jeunesse

"Pipi dans l'herbe" de Magali Bonniol - L'école des loisirs

"Petit loup et son pot" - A. Marchon - Actes sud junior



# LES INFORMATIONS

diverses

## SORTIES

Nous avons programmé 3 sorties l'après-midi avec les enfants ce trimestre :

- vendredi 18 avril
- lundi 12 mai : "lecture sous les arbres" avec Christine Vignau-Tuquet
- jeudi 12 juin

Vos idées et suggestions sont les bienvenues.

Si ces sorties vous intéressent, contactez-nous une semaine avant la date pour avoir plus de précisions (lieux, horaires...).

## TAPIS DE LECTURE

Un groupe d'assistantes maternelles est constitué pour confectionner un tapis de lecture. La première rencontre est prévue le mardi 8 avril 2008 à 20 H 30 salle du RAM à l'Ilot Mômes.

## CRÉATION D'UN NOUVEAU LIVRET DE CHANSONS ET COMPTINES

Les assistantes maternelles qui souhaitent participer à la création d'un livret de chansons et de comptines peuvent encore se faire connaître en téléphonant au secrétariat du RAM durant ce trimestre.

## MATÉRIEL DE RÉCUPÉRATION

Merci pour tout le matériel déposé le trimestre dernier ! Nous continuons notre récolte !

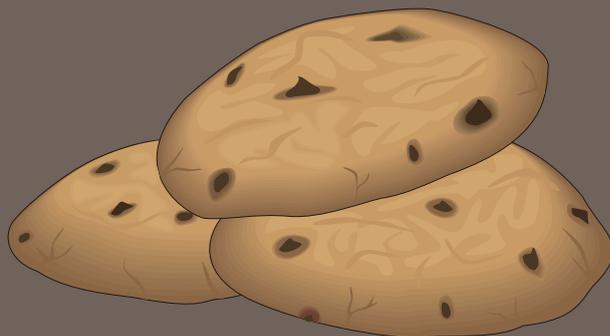
## LES COOKIES AU CHOCOLAT

Préparation : 5 mn

Cuisson : 5 à 10 mn

Pour une quinzaine de cookies, il faut :

- 200 g de pépites de chocolat
- 200 g de beurre ramolli
- 300 g de farine
- 50 g de cacao en poudre
- 170 g de sucre roux
- 2 œufs
- 1 pincée de sel
- 1 cuillerée à café de levure



- 1- Préchauffer le four à 210° (th. 7)
- 2- Verser le beurre, le sel et le sucre dans un saladier, et fouetter jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux.
- 3- Ajouter les œufs et bien mélanger.
- 4- Incorporer délicatement la farine et la levure afin d'éviter les grumeaux.
- 5- Ajouter le cacao tamisé et toujours bien mélanger.
- 6- Disposer les pépites de chocolat dans la préparation.
- 7- Recouvrir les plaques à pâtisserie de papier sulfurisé et avec une cuillère à café, former des petits tas bien espacés et les faire cuire à 180° pendant 5 à 10 mn.

### CONSEIL :

Les cookies doivent être encore très mous à la sortie du four car ils durcissent en refroidissant.

# QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ DU RAM DE PAU ?

questions réponses

## COMBIEN Y A T-IL D'ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA VILLE DE PAU ?

276 sont en activité

## COMBIEN Y EN A T-IL QUI PARTICIPENT AUX ANIMATIONS ?

Environ 33 %

## QUELLES SONT CES ANIMATIONS ?

Pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle :

*L'atelier* est un temps de jeux collectifs, organisé autour d'un thème précis prévu chaque trimestre. Il se déroule en présence d'une animatrice. Un roulement mensuel sur 4 lieux différents est programmé (sans inscription)

*La récré* est un temps de jeux collectifs hebdomadaire. Elle concerne 8 groupes de 7 assistantes maternelles. Sur 4 sites, une animatrice est présente une semaine sur deux et la semaine suivante le groupe est en "autogestion". Les assistantes maternelles qui participent s'engagent sur une année à participer à l'ensemble des rencontres proposées, mais aussi à au moins une réunion en soirée pour une réflexion commune sur le projet pédagogique "récré".

Le fruit de cette réflexion permet d'améliorer le projet initial (inscription annuelle).

*La pause* est un espace de jeux libres aménagé, sur 2 lieux décentralisés. Les assistantes maternelles peuvent échanger sur leurs pratiques quotidiennes (questions d'ordre administratives ou questions plus personnelles). Un animateur encadre ces rencontres en veillant notamment au respect des adultes et des enfants présents (sans inscription).

*Les animations exceptionnelles* avec la participation d'intervenants extérieurs (psychomotricien, musicien, plasticien) ont lieu sur inscription trimestrielle.

*L'atelier bibliothèque* est programmé sur l'année et animé par une bibliothécaire sur 4 lieux (sur inscription en début d'année).

Pour les assistantes maternelles :

### Soirées avec intervenant :

*Bulle d'air* : un atelier de travail corporel est programmé avec un psychomotricien une fois par mois (sur inscription en début d'année).

*Soirée débat* : il s'agit d'un groupe de parole, animée par une psychologue et un représentant du relais qui se réunit afin d'échanger autour des pratiques professionnelles (sur inscription).

*Une Conférence* : est programmée chaque trimestre et animée par des spécialistes sur des sujets de la petite enfance liés au métier d'assistante maternelle.

*L'Entre-temps* : est un temps trimestriel prévu pour s'informer, et échanger autour d'un thème prévu à l'avance.

### Soirées en autogestion :

*Soirée bricolage* 1 fois par mois animée par une assistante maternelle

*Atelier carnaval* de septembre à février pour fabriquer des costumes et la décoration qui servira au défilé de Carnaval.

### Comment est composée l'équipe du RAM ?

- 1 coordinateur
- 1 secrétaire
- 3 animatrices (à temps partiel)
- 1 agent d'entretien (temps partiel)

# LES ANIMATIONS DU RAM

en images

LE CARNAVAL DU RAM  
Jeudi 7 février 2008





L'ÎLOT  
MÔMES

SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26 Rue Jean Moulin  
(sur site de la Crèche Intercommunale)  
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39  
Fax 05 59 34 30 68  
e-mail : [petite.enfance@piemont-oloronais.fr](mailto:petite.enfance@piemont-oloronais.fr)

brigitte larrensou

Communauté de Communes  
PIÉMONT OLORONNAIS



Caf  
de Béarn  
et Soule

